

Mai 2013



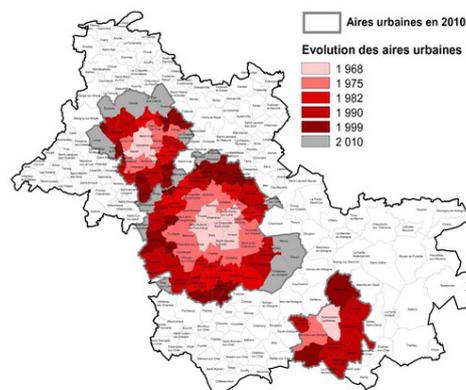
Le Loir-et-Cher, un territoire rural au caractère paysager et patrimonial marqué

Le département du Loir-et-Cher est structuré par trois bassins qui s'appuient chacun sur les pôles urbains des trois plus grandes villes : Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme. La répartition de ces trois villes et de leur sphère d'influence sur le territoire est très équilibrée et permet la coexistence complémentaire de leurs spécificités.

Une armature urbaine équilibrée dans un département rural

Situé aux confins du Perche, de la Beauce, de la Sologne et de la Touraine, le département du Loir-et-Cher bénéficie d'une situation géographique privilégiée, au cœur de la région Centre et à proximité du bassin parisien. L'armature urbaine s'appuie sur les villes que sont Blois (près de 50 000 habitants), Vendôme et Romorantin-Lanthenay (un peu plus de 15 000 habitants) et un maillage de pôles secondaires qui structurent la vie locale. La population de ces trois centres urbains diminue sensiblement cette dernière décennie lié au phénomène de périurbanisation.

En dehors de ces pôles urbains, le département est à dominante rurale. La densité de la population (50 habitants au km²) est inférieure à la moyenne française (107 habitants au km²) et traduit le caractère rural prononcé du territoire.



Une richesse architecturale et environnementale incontestable

Le Loir-et-Cher dispose d'un patrimoine unique qui contribue à son attractivité. L'importance historique de Blois a permis

au Loir-et-Cher de disposer d'un patrimoine bâti d'une richesse exceptionnelle, au premier rang desquels le château de Chambord, classé au patrimoine mondial par l'UNESCO, ainsi que Blois, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, Beauregard, Ménars mais aussi Fougères-sur-Bièvre, Talcy et Villesavin. 153 monuments et sites sont classés et 300 inscrits à l'inventaire supplémentaire du département. Blois et Vendôme bénéficient du label «ville d'art et d'histoire». Le département recèle également un important patrimoine biologique qui fait de la protection de l'environnement un enjeu pour le Loir-et-Cher. Le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Sologne est le plus grand site français au titre de Natura 2000. Au titre de cette protection, 94 798 hectares sont concernés par la directive «oiseaux», dont 98 % sont classés en Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) et 218 255 hectares par la directive «habitats». Tous les sites retenus au titre de cette directive l'ont été également comme Sites d'intérêt communautaire (SIC). Une partie de ces SIC (vallée du Cher, Bois de Sudais, Vallée de la Loire, Domaine de Chambord) sont reconnus comme zone spéciale de conservation (ZSC).

Des axes de communication importants

Relié à Paris notamment par deux autoroutes (A10 et A71) et une ligne TGV (Paris-Tours, avec une gare à Vendôme), le Loir-et-Cher bénéficie de sa proximité avec l'Ile-de-France, atout incontestable pour favoriser des choix d'implantation d'entreprises. Cette position centrale en

fait une importante zone de passage à vocation de carrefour. L'achèvement de l'autoroute A 85 sur la vallée du Cher (Tours - Vierzon) met le département à la croisée de trois grandes voies européennes.

Les principaux axes de transport irriguent le département et offrent une excellente liaison régionale (vers Orléans et Tours) et nationale (Paris, Nantes, Angers, etc.). La plupart des points du département se situe à moins de 20 minutes d'un point d'accès à un réseau autoroutier.

Une problématique des risques naturels et technologiques affirmée

En matière de risques naturels, le département est concerné au premier chef par le risque en matière d'inondation sur trois bassins hydrologiques : la Loire, le Loir et le Cher. Le risque d'une inondation de la Loire, dont la dernière occurrence dévastatrice remonte à 1906, est le premier de ces risques, par ses conséquences humaines et économiques potentielles.

Le risque en matière d'inondation concerne également les lits du Loir, du Cher et de la Sauldre ainsi que des cours d'eau secondaires de la Cisse, du Cosson, du Beuvron et de la Braye. Au total, le risque d'inondation concerne 147 communes et 80 % de la population départementale.

La réalité des risques technologiques est attestée à la fois par la présence de la centrale nucléaire de Saint Laurent-Nouan, qui rend prégnante la question de la sûreté nucléaire et un nombre significatif d'installations industrielles relevant du seuil haut de la directive SEVESO : 9 dans le département dont 1 non encore construit pour un nombre total de 40 en région Centre. Parmi les 8 sites en service, 6 sont consacrés au stockage et 2 allient stockage et production.

L'histoire industrielle du département et son contexte géographique expliquent l'importance de ces activités. Une partie des installations à risques technologiques qui sont implantées en Sologne pourraient connaître des développements significatifs dans les prochaines années, en particulier les stockages souterrains de gaz.

Des questions environnementales particulièrement prégnantes

La ressource en eau du Loir et Cher est abondante, avec plus de 4 000 km de cours d'eau dont la Loire, de grands aquifères (nappe de Beauce, nappe du Cénonanien) ainsi que plusieurs milliers d'étangs. Elle est pourtant vulnérable tant en quantité, en raison des prélèvements importants, principalement agricoles, qu'en qualité, du fait des teneurs préoccupantes en

pesticides et nitrates, malgré les efforts de maîtrise des pollutions agricoles.

En matière de développement des énergies renouvelables, le département de Loir-et-Cher, notamment sa partie beauceronne, est un territoire susceptible d'accueillir des éoliennes.

Une offre de logements sociaux insuffisante et déséquilibrée sur le territoire

L'offre de logements sociaux a été pendant longtemps concentrée dans certains quartiers, ce qui a eu tendance à faire converger les difficultés sociales sur une portion du territoire. Cette concentration de ces logements est observée sur les quartiers Nord de Blois qui représentent 39% de l'ensemble des logements sociaux du département.

Dès lors, l'élaboration du projet de renouvellement urbain de Blois a pour objectif de mieux répartir l'offre de logements sociaux sur l'agglomération et d'assurer une meilleure mixité sociale à l'intérieur de ces quartiers. Sur la période du programme, il s'agit de réaliser la démolition de 1 500 logements sociaux dans les quartiers nord et la reconstruction de 1 200 logements sociaux et privés dans l'agglomération.

Les logements sociaux proposés à la location (20 200 fin décembre 2011) représentent 14 % des résidences principales en Loir-et-Cher contre 17 % pour la région Centre. Si des données propres au département expliquent pour partie le décalage, le renforcement de l'offre de logements sociaux constitue une priorité. La stimulation de la construction, qui doit d'abord concerner l'agglomération blésoise, passe par une approche globale intégrant la mobilisation du foncier auprès des communes dans le cadre d'une planification urbaine.

Un tissu économique dynamique

La répartition de l'emploi dans le département traduit la prédominance du secteur industriel (19 % de l'emploi salarié total, contre 17 % en région Centre et 14 % au niveau national), alors que le secteur transport, commerces et services divers ne représentent que 39 % de l'emploi salarié total, soit 1,5 points de moins que le niveau régional et près de sept points de moins qu'au niveau national. A l'inverse, le poids de l'agriculture, qui représente 4,8 % de l'emploi, reste supérieur de plus de deux points à la moyenne nationale. D'une manière générale, l'emploi salarié représente 90,6% de l'emploi total et s'inscrit ainsi dans la moyenne régionale (91,7%).

Un tissu industriel en mutation

Le bassin d'emploi de Romorantin-Salbris a été mar-

La vigne demeure la principale culture spécialisée du département. La diminution importante des surfaces à la fin du siècle dernier s'est infléchie mais se maintient notamment sous l'effet de la crise. Plus de 1 150 ha ont disparu cette dernière décennie. Il reste encore environ 7 000 ha de vigne dont 4 500 en AOC et 2 000 en Vin de Pays. Le nombre de viticulteurs se réduit également et l'on compte seulement 450 professionnels.

Les productions animales reculent progressivement. L'élevage laitier bovin, principalement localisé dans le Perche, se maintient difficilement dans les autres parties du département, surtout en Sologne. La production se concentre dans des unités de plus en plus importantes. La production laitière caprine, malgré une demande forte en produits de qualité (AOC Selles sur Cher), ne décolle pas. La production de viande bovine se maintient en dépit des difficultés liées à l'apparition de la fièvre catarrhale ovine (FCO). En revanche, l'élevage ovin, d'année en année, perd ses producteurs et ses effectifs du fait des difficultés économiques récurrentes.

La diminution continue du nombre des actifs agricoles depuis plusieurs années se traduit à la fois par un accroissement progressif de la taille des exploitations, notamment dans les zones d'élevage et de grandes cultures du Perche et de la Beauce et, au sud de la Loire, par une tendance à la désertification. Ainsi, en Grande Sologne, la faible potentialité agromonomique des sols et la concurrence des activités cynégétiques induisent une forte déprise agricole.

La tension sur les denrées alimentaires incite à la vigilance sur la préservation des capacités de production. Or, la déprise libère une quantité importante de terres agricoles parfois de façon irréversible. La transformation de terres agricoles en surfaces urbanisées a été estimée à 4 500 hectares entre 1993 et 2002 dans le Loir-et-Cher, un rythme qui s'est maintenu depuis soit environ 450 hectares par an. Même si cela ne constitue qu'un tiers des surfaces agricoles utiles perdues, leur artificialisation portant essentiellement sur des terres riches présente des risques du point de vue économique et environnemental.

L'industrie agro-alimentaire constitue un pôle de développement réel, notamment autour de Contres, où

l'installation d'entreprises performantes ces dernières années représente un réel dynamisme.

Une économie touristique à valoriser

Si le Loir-et-Cher accueille chaque année environ 3 millions de touristes, leur présence dans le département reste ponctuelle et le tourisme présente un caractère saisonnier plus marqué que dans les autres départements de la région. Le développement de ce secteur apparaît souhaitable. Le poids des activités caractéristiques du tourisme est important dans l'économie départementale. Elles regroupent 4,7 % de l'effectif salarié du secteur privé contre respectivement 3,5 % pour la région Centre. Le tourisme constitue la sixième activité du département en terme d'effectifs salariés du secteur privé avec 5 000 emplois salariés.



Château de Chambord

Panda - Zoo de Beauval

